

BULLETIN N° 10 - MARS 2001

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Le 23 février 2001, s'est tenue notre Assemblée Générale extraordinaire, à la Maison de quartier des Chaprais. Rappelons l'ordre du jour :

- présentation et commentaire du projet de construction de la SMCI 24 rue de la Rotonde.
- Quelle action juridique pouvons-nous envisager ?
- Comment la financer ?
- Questions diverses.

La séance est ouverte par le président Jean-Claude GOUDOT. 22 personnes étaient présentes, 8 étaient représentées.

Action juridique :

Deux copropriétaires de l'immeuble ATHOS (membres de l'Association) ont consulté en compagnie de leur syndic, un avocat, Maître Cadrot, afin de voir si ils pouvaient faire une action au nom de leur copropriété. Maître Cadrot leur a conseillé de se rallier à notre cause commune.

L'Assemblée décide qu'il faut entamer une action en justice. Elle charge Catherine Ballot (membre de l'Association) de reprendre contact avec Maître Cadrot et d'agir au nom de l'Association.

Financement : Le principe que les adhérents qui peuvent augmenter leur cotisation, ou qui peuvent faire un versement exceptionnel, est adopté.

Questions diverses : Une rumeur court dans le quartier que les entrepôts "Pomona" seraient transformés en discothèque !!!!

Il est proposé d'envoyer de toute urgence, un courrier à la direction de la SNCF à Dijon et à notre députée, Paulette Guinchard-Kunstler.

Plans du projet : nous avons fait circuler les plans de l'architecte. Il y aurait beaucoup à dire, mais cela concernerait plutôt les éventuels acheteurs.....

Pas d'autres questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

AUJOURD'HUI, CONCRÈTEMENT, OU EN SOMMES-NOUS ?

L'Association, a déposé le 12 mars 2001 un recours devant le Tribunal Administratif, par l'intermédiaire de Maître Bérengère Chenin, collaboratrice de Maître Cadrot, comme il en avait été décidé à l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 février 2001.

Ce recours s'appuie, d'après nous, sur 2 vices de forme dans l'octroi du Permis de construire délivré par la ville de Besançon et 5 questions de fond dont celle de la largeur du chemin d'accès au terrain sur lequel se situe le projet de la SMCI.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites données.

C'EST LE MOMENT DE NOUS SOUTENIR PLUS QUE JAMAIS .

- Ceux qui n'ont pas encore versé leur cotisation pour cette année, qu'ils le fassent sans tarder.

- Ceux qui peuvent porter leur cotisation à 200,00 Francs, merci de le faire.

- Ceux qui peuvent faire un versement supplémentaire exceptionnel, nous les en remercions par avance.

(rappel : les chèques sont libellés à l'ordre de l'Association et adressés à la trésorière : Chantal Chevillard, 28 d, rue de la Rotonde 25000 Besançon)

FAITES ADHERER VOS VOISINS, NOUS AVONS BESOIN D'ÊTRE FORTS ET SOLIDAIRES.

ENTREPÔTS "POMONA" , DANGER!

Le 26 février 2001, nous avons adressé un courrier, sous la signature du vice-président, à la direction de la SNCF à Dijon et à Paulette Guinchard-Kunstler, notre députée, pour leur faire part de la rumeur qui circule dans le quartier quant à l'ouverture d'une discothèque sur le site .

Le samedi 3 février, Mme Guinchard-Kunstler s'est mise en rapport téléphoniquement avec René Chevillard (vice président) pour l'informer qu'elle avait contacté la SNCF, et qu'elle confirmait que cette dernière avait bien été saisie d'une demande de location de ses locaux pour y créer une discothèque !!!

Nous ne savons pas quelle suite sera donnée, nous restons dans l'attente des réponses écrites .

AFFAIRE A SUIVRE AVEC ATTENTION, PAR TOUS....

⇒ ⇒

QUESTIONS AUX ÉLUS

Nous avons écrit, comme nous en avait donné mandat notre Assemblée Générale extraordinaire du 23/02/2001, aux principales têtes de liste afin de connaître leur opinion quant à quatre grandes questions intéressant les habitants des chaprais :

- Les futurs élus s'engagent-ils à préempter, en cas de départ de l'activité artisanale d'Hugenschmitt, et de vente du terrain de 30 ares laissé vacant, afin d'y construire un équipement socio-éducatif, sans étage, et/ou un parking, si nécessaire aux portes de la ville et au maintien du commerce et des services rue de Belfort ? OUI. NON. SANS OPINION. EXPLICATION

- Les futurs élus s'engagent-ils à redécouper plus finement le POS et à interdire tout projet immobilier créant de graves problèmes aux riverains ? OUI - NON- SANS OPINION - EXPLICATION

- Les futurs élus s'engagent-ils à associer la population concernée et Associations à l'étude du tracé de la nouvelle desserte urbaine, reliant la rue de Vesoul à la rue de Belfort ? OUI-NON-SANS OPINION- EXPLICATION

- Les futurs élus s'engagent-ils à nous associer à leur réflexion en cours avec la SNCF sur le devenir des entrepôts "Pomona" ? OUI - NON - SANS OPINION - EXPLICATION

Réponses reçues le samedi 10 mars 2001 :

- **Mr Fousseret** " Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint des réponses succinctes au questionnaire que vous avez eu la gentillesse de me transmettre. Comprenez que je ne puisse, dans l'immédiat, aller plus avant dans mes réponses. Je n'ai pas l'habitude de sacrifier à la démagogie pré-électorale. En revanche, pour peu que les bisontins m'accordent leur confiance les 11 et 18 mars, c'est avec plaisir que je vous recevrai pour évoquer en détail les problèmes que vous évoquez".

Réponse à la question 1 : " A étudier finement avec les associations locales.

Réponse à la question 2 : OUI, je m'y suis engagé, lors d'une réunion publique.

Réponse à la question 3 : idem

Réponse à la question 4 : idem (gare viotte projet)

- **De Monsieur Eric ALAUZET :**

Réponse à la question 1 : **OUI** (ou un espace vert...) "Le politique doit reprendre l'urbanisme en main en veillant à préserver l'identité des quartiers".

Réponse à la question 2 : **OUI** (observation idem que pour la réponse précédente)

Réponse à la question 3 : **OUI**

"C'est impératif, c'est la démocratie participative"

Réponse à la question 4 : **OUI**

(observation idem que pour la réponse 3).

POUR UN URBANISME NOVATEUR ! A VISAGE HUMAIN .

La ville de Besançon qui a vu naître quelques utopistes célèbres (Fourier, Proudhon) a, depuis des années une politique urbanistique fort peu novatrice.

Petite devinette : Citez un ensemble d'habitations construit depuis les années 50 et dont la ville peut s'enorgueillir... une réalisation dont les bisontins pourraient être fiers, montrer, faire admirer aux visiteurs extérieurs à la ville ? Vous ne trouvez pas? Nous non plus ! Allez on accordera la réhabilitation de certains immeubles de la rue Battant.

Proposition : Placez-vous au milieu du Pont Denfert-Rochereau, (sur le trottoir bien sûr...) divisez votre regard côté Boucle : la vieille ville n'est-elle pas défigurée par les 2 constructions "Crédit Agricole" d'un côté, ensemble immobilier de l'autre ?

Tournez vous et regardez du côté du Président, vous verrez émerger des immeubles hauts qui pointent de-ci de-là sans un réel aménagement discernable à l'oeil.

On ne peut pas dire que le service de l'urbanisme a pensé la ville ces derniers temps.

Seul souci exprimé : densifions, attirons des habitants dans Besançon. Et pour cela construisons, ou laissons construire.....

Nous disons halte à cette politique !

Présentez-nous, vous les nouveaux élus, des projets novateurs, cohérents, respectueux des riverains et dont nous serions fiers !

Nous vous jugerons aux actes :

La première étape est la révision du POS.

Voici l'occasion d'associer la population à une large réflexion.

Or certains nous disent déjà que tout est bouclé dans les services d'urbanisme de la ville, sans grande nouveauté.

Démontrez-nous le contraire !

OSEZ lancer une large et profonde concertation sur ce POS avec des explications claires et précises.....

Le Président
I C Goudot